



Volets ne fermant plus après remontage

Par **grestino**, le 15/04/2023 à 16:23

Bonjour,

J'avais fait poser des volets en aluminium sur toutes les fenêtres de ma maison. Désireux de faire des travaux de ravalement, j'ai signé un devis avec une entreprise de façadiers et versé un acompte de 30%. Le solde devant être payé à la fin des travaux.

Or, pour effectuer ce ravalement, l'entreprise a procédé au démontage de ces volets en aluminium.

A la fin des travaux de ravalement, j'ai eu la désagréable surprise de constater que la quasi totalité de mes volets, ré-installés par le façadier, ferment mal ou ne peuvent plus être fermés.

J'ai du contacter l'installateur à qui j'avais acheté ces volets, qui m'a remis un devis SAV, d'un montant équivalent à 15% du prix des volets, afin de les ré-installer correctement.

Ai-je le droit de déduire de la facture de ravalement (sur le solde pas encore réglé) le montant de remise en état des volets ?

Par **amajuris**, le 15/04/2023 à 17:40

bonjour,

avant que l'entreprise de volets intervienne, vous devez faire constater par votre façadier que suite à ses travaux, les volets présentent des défauts de fonctionnement afin de trouver un

accord avec lui.

salutations